

102 personnalités nationales demandent la libération de Rachid Nekkaz

102 personnalités nationales parmi elles, l'avocat Mustapha Bouchachi, l'écrivain Kamed Daoud, l'activiste Nacer Boudiaf, l'écrivain et journaliste Foudil Boumala et autres ont signé une lettre dans laquelle ils demandent la libération du président du mouvement de la jeunesse et du changement MJC, Rachid Nekkaz, détenu depuis le 4 avril 2020.

''A l'occasion de la journée internationale des droits de l'homme, nous demandons la libération du président du mouvement de la jeunesse et du changement MJC, Rachid Nekkaz, détenu illégalement et arbitrairement depuis le 4 avril 2020'', lit-on dans la lettre rendu public à l'occasion de la journée mondiale des droits de l'homme.

''Dans l'affaire Rachid Nekkaz, détenu depuis le 4 décembre 2019, le renouvellement de sa détention incombe à la justice algérienne dont la mission est de veiller à cette reconduction dans les délais. Malheureusement, ce renouvellement de sa détention a été effectué le 5 avril 2020 alors qu'il aurait dû être fait le 4 avril 2020'', note le document.

Selon les signataires de l'appel, deux articles du code de procédure pénale algérien ne sont pas respectés. Il s'agit de l'article 125-1 et 128 qui impose de remettre immédiatement le prévenu en liberté pour non-respect du renouvellement de détention dans les délais et qui protège le prévenu contre les abus et les déviations des juges de la chambre d'accusation.

Ils affirment qu'ils sont devant une violation importante de la loi donc de ses droits de citoyen. Lorsque la loi est violée, il n'y a pas de droit. ''Sa détention arbitraire est scandaleuse dans l'histoire de la justice algérienne, car aucun argument autorise le maintien de Rachid Nekkaz en prison'', estiment-ils avant de demander sa libération.

'' Nous demandons au peuple algérien dont les jugements sont rendus en son nom de se mobiliser par tous les moyens pacifiques qu'il jugera utile pour faire pression sur la justice algérienne afin qu'elle respecte la loi''.

D'après l'initiative, cette mobilisation permettra d'obtenir la libération de Rachid Nekkaz dont l'incarcération est illégale et transgresse les articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme.